



Revue de presse hebdomadaire n°4

Semaine : du 31 mars au 04 avril 2008

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la
Corruption de Transparency Maroc**

31/03/08

Immobilier : tout va bien ?

Dans un entretien accordé par Abdelmalek Latifi, directeur de la promotion immobilière, l'auteur réfute l'idée d'une quelconque crise immobilière, présente ses arguments et donne des chiffres pour démontrer qu'au contraire, tous les indicateurs sont au vert et que les perspectives du secteurs sont bonnes.

La vie économique

La presse tétouanaise solidaire avec Al Massae

« Non à l'étouffement de la presse, oui à la liberté de presse » était le slogan des journalistes solidaires avec Al Massae lors de l'ouverture de la quatorzième édition du festival international du cinéma méditerranéen à Tétouan. Les contestataires programment, également, un sit-in de protestation lundi prochain.

Le soir

Nouveau sniper à Tiznit

Un nouveau sniper à Tiznit a filmé des gendarmes rackettant des automobilistes. L'enregistrement est publié sur le site dailymotion où des brigadiers pris en flagrant délit encaissent de l'argent lors d'un barrage de routine dans la région de Tiznit. La nouvelle vidéo n'est pas sans rappeler celle du sniper de Targuist.

Bayan Alyawm

6 mois de prison ferme à l'encontre du secrétaire général de la municipalité de Kénitra

La cour d'appel de Kénitra a condamné le secrétaire général du conseil communal de Kénitra à 6 mois de prison en plus d'une amende de 3000 DH pour chantage et corruption. L'inculpé fut arrêté en flagrant délit où il a exigé d'un commerçant grossiste une somme de 10000 DH pour lui livrer le contrat de location d'un café.

Al massae

Akhchichen fait face aux dérogations d'avancement

Un groupe de professeurs accusant les inspecteurs de partialité et de favoritisme dans la notation ont adressé une pétition au ministre de l'enseignement supérieur le sommant à ouvrir une enquête. Une circulaire du 14 février est venue en réponse à ces revendications mais dont l'issue est encore hypothétique au grand dam des professeurs.

Annahar Almaghribia

01/04/08

La charte communale est une législation locale ne s'imposant pas du sommet

L'importation des législations étrangères sans concertation des citoyens a montré ses limites. La réflexion sur l'organisation communale, le découpage électoral, les attributions ne devrait plus être l'apanage des seuls chercheurs, administrateurs et élus. Les citoyens doivent être associés à la prise de décisions les concernant.

ALahdath Almaghribia

Malversations et détournement des deniers publics à la trésorerie régionale de Tétouan

Pour le 3^{ème} mois consécutif, les rémunérations des fonctionnaires des collectivités locales à Tétouan tardent à voir le jour. Les protestations s'ensuivent revendiquant le redressement des irrégularités administratives et organisationnelles qui sévissent au sein de la perception communale. Ces irrégularités sont à lier à la mauvaise gestion des ressources humaines de la perception qui a provoqué plusieurs détournements.

Alittihad alichtiraki

La nécessité de créer une commission permanente des sanctions au sein du conseil déontologique des valeurs mobiles

Le CDVM a annoncé publiquement une sanction pécuniaire de 10 millions de DH contre Upline Securities, ainsi que des blâmes et avertissements à l'encontre des sociétés de bourses. La publication des sanctions prises par le CDVM est une première au Maroc. Elle est de nature à renforcer la transparence des transactions boursières et la crédibilité des organismes de contrôle. Le renforcement de ce dernier passe par la création d'une commission permanente des sanctions.

Assabah

Un congrès africain pour la défense de l'indépendance de la justice et la promotion des jugements équitables

Le 13^{ème} congrès africain de l'union internationale des magistrats, organisé par la widadya hassania, et portant sur la sécurité judiciaire a mis l'accent sur la mise en œuvre de garanties légales des justiciables, le respect des conditions du procès équitable, la garantie d'une vie décente des magistrats pour les prémunir contre les tentations, ainsi que la garantie de l'indépendance de la justice par une volonté politique authentique.

Assabahia

La cession d'un terrain à Dakhla à Kadem Saher

Des rumeurs courent sur la cession d'un terrain de plus de 200m² au chanteur irakien Kadem Saher gratuitement suite au concert qu'il a donné au festival de Dakhla. Un responsable de la délégation du ministère du tourisme à Dakhla a confirmé, par contre, la cession de terrains destinés à des projets touristiques au dirham symbolique ainsi que l'octroi de nombreuses exonérations fiscales pour encourager l'investissement dans la ville.

Annahar almaghribia

02/04/08

Al Massae : des magistrats contre le jugement

Tout en cautionnant l'appel à la création de tribunaux spécialisés dans les délits de presse, Mustapha Ramid a affirmé que plusieurs magistrats dénoncent et refusent la condamnation d'Al Massae. La dénonciation de ladite condamnation a fait l'unanimité des intervenants lors de la conférence de presse organisée par la rédaction du quotidien, affichant tous, leur inquiétude à l'égard de la liberté de presse.

Le soir

Les dilapidations de la mutuelle : le gouvernement a ses contraintes, quelles sont celles de la justice ?

La mutuelle Générale du Personnel des Administrations publiques est accusée de détournements et de malversations. Pour certains, le montant s'élève à 47 milliards détournés ces 4 dernières années par le biais de transactions douteuses, d'acquisition et de lotissement de terrains, d'irrégularités administratives et financières...Si l'absence de publication des rapports d'audit par les autorités de tutelle est critiquable, la non-intervention du juge l'est davantage.

Asdae

Des plaintes contre la caisse nationale des organismes de prévoyance sociale

Les plaintes portant sur le retard dans le remboursement des dépenses médicales foisonnent avec un sentiment de mécontentement général. Une manifestation serait organisée jeudi prochain pour protester contre la dégradation des conditions sociales des agents et fonctionnaires.

Attajdid

La cession des terres de Sodea-Sogeta avant la campagne agricole

Le travail des commissions d'évaluation des candidatures à l'appel d'offre de la cession des terrains de Sodea-Sogeta touche à sa fin et les adjudicataires pourront bénéficier de leurs terres avant la campagne agricole. Des syndicalistes et hommes politiques revendiquent la publication de la liste des nouveaux acquéreurs de la deuxième tranche des terres agricoles de Sodea-Sogeta afin de garantir la transparence dans la passation du marché.

Assabah

Des magistrats revendiquent une formation de qualité pour rendre des jugements impartiaux

Des magistrats de différents pays ont mis l'accent lors des activités du 13^{ème} congrès africain de l'union internationale des magistrats sur l'exigence d'une formation de qualité permettant aux juges de rendre des décisions équitables, une telle exigence est à conjuguer avec la nécessité de leur asseoir une protection personnelle et des garanties réelles contre les tentations de corruption.

Annahar almaghribia

Niny et Bouachrine : on refuse l'amende et on ne s'y soumettrait pas.

Ramid : nous attendrons le réveil de conscience des substituts des procureurs ainsi que leur désistement

Lors d'une conférence de presse organisée par la rédaction du quotidien Al Massae pour dévoiler les dessous de la condamnation du journal, ses dirigeants ont affirmé leur refus catégorique de l'amende. Ramid a qualifié le juge Alaoui de Bourreau de la presse s'attaquant aux médias indépendants et Khalid Jamaï n'a pas caché son inquiétude face à ce qu'il appelle « une nouvelle attaque générale contre la liberté d'expression ».

Alahdath almaghribia

03/04/08

Hôpitaux : les parlementaires contre Baddou

La commission parlementaire des affaires sociales a interpellé Yasmina Baddou quant aux défaillances des établissements de santé. La liste des griefs est longue : dégradation des infrastructures, absence de contrôle, conditions d'accueil désastreuses, prolifération de la corruption, absence de mesures transitoires dans la mise en œuvre de l'AMO... autant de défaillances qui ont valu au Maroc un rapport sanglant de l'UNICEF.

Le soir

Des fonctionnaires à la délégation de l'habitat de Khemissat deviennent spéculateurs fonciers

L'entremise de certains fonctionnaires fantômes de la délégation de l'habitat à Khemissat dans la vente des lots réservés à la restructuration des bidonvilles a donné lieu à des contestations et plaintes adressées au gouverneur et aux autorités de tutelles. La politique de lutte contre l'habitat insalubre à Khemissat butte sur des irrégularités organisationnelles et réglementaires au détriment de l'intérêt des citoyens lésés.

Almonâataf

L'absence de transparence règne sur les marchés publics

Nombreuses sont les irrégularités qui entachent la passation des marchés publics notamment lors de l'annonce des appels d'offre, l'ouverture des plis, le refus des candidatures, ou le respect des obligations de publicité. La cour des comptes a révélé, dans son rapport, un ensemble de violations dans l'exécution des marchés publics des collectivités locales. Le décret de 2007 serait en déphasage avec les spécificités de ces entités.

Attajdid

Les spéculateurs fonciers guettent les projets de logement social

Les bénéficiaires potentiels des nouveaux projets de logement social s'inquiètent de l'éventuelle immixtion des spéculateurs dans l'élaboration et l'exécution de ces projets. Les causes en sont nombreuses : les démarches bureaucratiques, la non participation des citoyens dans l'élaboration des projets immobiliers, la marginalisations des services déconcentrés dans le suivi des opérations, le faible engagement des banques...

Bayan alyawm

La cour suprême décide de rouvrir une affaire de corruption électorale

La cour suprême a accepté la requête de la cour d'appel de Rabat afin de revoir une affaire de corruption liée aux élections communales de 2003. 6 représentants communaux sont poursuivis dans cette affaire pour achat des voix des électeurs après leur condamnation par le tribunal de première instance et leur acquittement en appel.

Bayan alyawm

Des cadres de la santé protestent en "blouse noire"

Portant des blouses noires traduisant la noirceur de leurs situations, les médecins résidents et internes envisagent de manifester à partir de la semaine prochaine devant les sièges du parlement et du ministère de la santé pour protester contre la sous-estimation dont ils sont victimes. Leurs revendications sont variées et portent sur l'équivalence entre les doctorats nationaux et les doctorats en médecine, l'amélioration des rémunérations, la couverture médicale, la révision des examens...

Assabahia

Le comité disciplinaire n'admet pas le CD comme preuve d'accusation

Le comité disciplinaire du groupement national de football a refusé de tenir compte du CD fourni par le Hilal du Nador mettant en cause la responsabilité du TAS dans une tentative de corruption de l'un de ses joueurs.

Almassae

04/04/08

Affaire Al-Massae : les plaignants font de la surenchère

Deux des quatre substituts du procureur ayant porté plainte pour diffamation contre le quotidien ont fait appel, demandant 3 millions DH chacun, au lieu de 1,5 million DH. Pour Younès Moujahid, président de la SNPM, cette décision témoigne de tous les excès auxquels la justice peut donner lieu à l'égard des journalistes au Maroc.

Le soir

Abdelfattah El Houmam : l'ère de l'impunité est révolue

Le gouverneur de la préfecture Aïn Sebaâ-hay mohammadi, un inconditionnel sur le transfert des méthodes du management de l'entreprise vers l'administration, ne transige pas sur l'éthique et la transparence propres aux hommes de terrain et aux managers de proximité. Selon lui, l'ère de l'impunité est révolue.

La gazette du Maroc

Rachid Filali Meknassi : Le chantage auquel on assiste quotidiennement dans les services publics est la pire forme de corruption

D'après le secrétaire général de Transparency Maroc, la définition de la corruption dépasse, dans son sens large, l'obtention d'une contrepartie à un service illégal pour englober toute utilisation et abus de pouvoir à des fins privées. Incriminée par le droit marocain, elle revêt diverses formes : abus de pouvoir, détournement de deniers publics, clientélisme, irrégularités dans les marchés publics...Ainsi, toute corruption est une transgression de la loi et, par là même, une violation des droits de l'homme.

Al Ayam

Détournement des millions à la perception communale de Tétouan

La commission d'enquête dépêchée par la trésorerie générale du royaume a révélé la dilapidation de plus de 20 millions de centimes par deux fonctionnaires communaux attachés à la perception.

Al Hayat

El Jazouli, accusé d'avoir passé des marchés suspects : une seule entreprise obtient 32 marchés en une année à 6 milliards et des élus sollicitent l'intérieur pour effectuer une enquête

L'opposition au sein du conseil de la ville de Marrakech monte au créneau en accusant le maire de la ville de mauvaise gestion et de dilapidation de l'argent public. Entre partisans et détracteurs du maire, plusieurs marchés sont pointés du doigt et certains parlent de compagne électorale prématurée.

Al Hayat

L'approche du procès de 50 présidents communaux accusés de corruption

Le parquet envisagerait la poursuite d'une cinquantaine de présidents communaux accusés de corruption d'après les rapports de la cour des comptes et les enquêtes de l'inspection générale de l'administration territoriale. Originaires de Tanger, Kénitra, Khémisset, Fès, Taza, Beni Mellal, Azilal, Chtouka Aït Baha, El Jadida, Essaouira, Berkane, Khénifra, Oujda et Settate, les accusés seraient traduits en justice quelques mois avant le début des élections communales.

Assabah

Le Ministère de l'intérieur est accusé d'avoir manipulé 12 millions d'hectares

Plus de 16 plaintes ont été adressées à l'instance nationale de protection des deniers publics par les bénéficiaires des terres collectives protestant contre les agissements frauduleux des agents d'autorité. 12 millions d'hectare est la superficie des terres collectives exposées à la manipulation et la spoliation.

Annahar almaghribia

Effondrement d'un immeuble à Casablanca

Un immeuble datant du protectorat s'est effondré, mercredi dernier, à Casablanca. Un atelier de construction serait derrière cet incident qui n'a pas causé de dégâts humains. Selon des sources du quotidien, les autorités locales ont ouvert une enquête sur les soubassements de l'accident.

Aladala watanmia